

BILAN

FLAVESCENCE

SECTEUR DE BLAYE
SECTEUR DE ST-CIERS-SUR-GIRONDE
SECTEUR DE ST-SAVIN-DE-BLAYE

RETOUR SUR L'ANNEE 2022 POUR LES COMMUNES DE VOS SECTEURS

638 hectares prospectés

6 % du vignoble visité

9 pieds de bois noir
sur 9 parcelles

513 pieds de flavescence dorée
sur 10 parcelles

Gros foyer à Blaye

18 % des traitements
insecticides économisés grâce
au G DON des Bordeaux

PAROLE DE PRO

«Je me suis rapproché du G DON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied. Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le G DON pour être accompagné.»

Nicolas ROUX
Viticulteur à Mourens
Extrait du film fait pour
les Journées Techniques
Vigne et vin bio 2021.

**CAMPAGNE
VITICOLE 2022**
P.2-3

**FOCUS
DE L'ANNEE**
P.3

**BILAN PAR
COMMUNE**
P.4

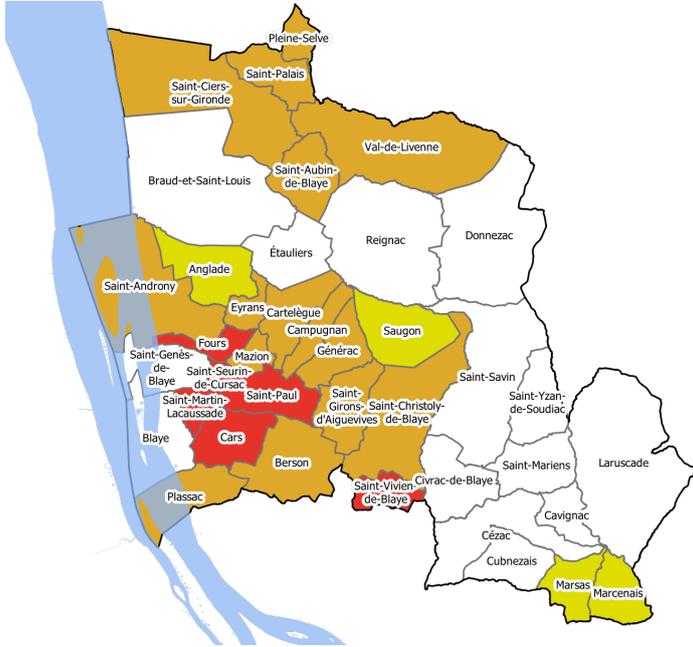
crédit photo : ©Clémentine Manon
crédit graphique : ©Clémentine Manon

CAMPAGNE VITICOLE 2022

DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

76 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était bien supérieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et en augmentation par rapport à 2021.

Sur les communes de vos secteurs, le traitement aduicide d'été a pu être évité sur 2 938 hectares soit 18% d'économie. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 117 502 €** sur vos secteurs.



ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON des Bordeaux, contrairement aux communes en rouge.

Depuis 2018, le déclenchement du traitement aduicide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

Aménagement des traitements

- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune
- Pas de diminution
- Commune non concernée

CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été terminée à **Saint-Mariens** et **Saint-Vivien-de-Blaye** et réalisée sur de nouvelles zones à **Cavignac** et **Saint-Yzan-de-Soudiac**.

Sur vos secteurs, seulement 4 communes sont contaminées : **Berson** avec un seul cep malade cette année, **Blaye** avec deux parcelles très contaminées, **Saint-Androny** et **Saint-Christoly-de-Blaye**.

Les vignes mères et leurs alentours ont été prospectés. De la flavescence dorée y a été trouvée à **Saint-Androny**.

PROSPECTION ET CONTAMINATION

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert 99 % des vignes de vos secteurs.

Sur les communes déjà prospectées les années précédentes, les équipes du GDON des Bordeaux ne reviennent que sur les parcelles contaminées. Les autres parcelles ne sont pas visitées chaque année : si vous avez un doute sur un cep, vous pouvez contacter le GDON à tout moment.

Sur la carte, en vert foncé, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2022.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2022.



Infection 2022

FD *

Prospection 2022

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale

RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

ARRACHAGE DES CEPS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 1er avril 2023.**

Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2023.

LUTTE PARTICIPATIVE

Le GDON des Bordeaux anime une démarche participative sur 2 territoires pilotes en bordure de Garonne et de Dordogne.

Grâce à l'implication de viticulteurs, pépiniéristes, techniciens, élus locaux et riverains, **des solutions ont été imaginées et priorisées pour améliorer la lutte contre la flavescence dorée :**

Exemples :

- la sensibilisation et la formation,
- la gestion des repousses de vignes sauvages,
- l'organisation à l'échelle locale,
- les recherches sur les cépages, les méthodes de détection et de test des pieds malades...

A partir de janvier 2023, le GDON organise 3 ateliers pour chacun des 2 territoires : **des solutions y seront détaillées et testées dès le printemps prochain.**

À moyen terme, l'objectif de ce projet est d'améliorer l'efficacité de la lutte, et ce durablement.

Pour toute information, contactez Lilas RIOU : animation@gdon-bordeaux.fr
07 88 23 03 54

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées et des pièges en 2022 («Campagne 2022»), et entre 2017 et 2021 («Archives»).

BILAN PAR COMMUNE - 2022

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2022.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 25 novembre 2022 (non définitives).

Commune	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement (40€/hectare)*	Taux de prospection 2022	Bois noir		Flavescence dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2022
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles		
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 791	303	2,5	1 586 749 €	8%	384	23 600	1 806	97%	
ANGLADE	11	0	0	13 801 €					100%	
BERSON	28	15	11,9	3 €	0,2%	0	1	1	100%	
BLAYE					99%	2	447	2	100%	
BRAUD-ET-SAINT-LOUIS									100%	
CAMPUGNAN	6	2	7,8	14 €					100%	
CARS	22	5	8,7	0 €	0,3%	0	0	0	100%	
CARTELEGUE	8	1	6,1	5 698 €					100%	
CAVIGNAC					100%	0	0	0	100%	
CEZAC									100%	
CIVRAC-DE-BLAYE									100%	
CUBNEZAIS									100%	
DONNEZAC										
ETAULIERS										
EYRANS	5	1	2,6	7 €					100%	
FOURS	6	2	13,5	0 €					100%	
GENERAC	4	0	1	2 481 €	99%	0	0	0	100%	
LARUSCADE									100%	
MARCENAI	2	0	0	749 €						
MARSAS	3	0	0	4 487 €					100%	
MAZION	7	3	11,4	21 €					100%	
PLASSAC	12	2	3	360 €	2%	0	0	0	100%	
PLEINE-SELVE	5	1	4	1 134 €	1%	0	0	0	100%	
REIGNAC									100%	
SAINT-ANDRONY	9	1	1,7	3 179 €	2%	0	47	6	100%	
SAINT-AUBIN-DE-BLAYE	11	1	1,9	8 610 €	0,3%	0	0	0	100%	
SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE	35	1	0,3	34 465 €					100%	
SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE	14	1	3,2	10 420 €	0,2%	0	18	1	100%	
SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	16	2	1,9	6 164 €					100%	
SAINT-GENES-DE-BLAYE									100%	
SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES	10	1	3,5	8 394 €					100%	
SAINT-MARIENS					27%	3	0	0	100%	
SAINT-MARTIN-LACAUSSADE	6	3	10,7	0 €	2%	0	0	0	100%	
SAINT-PALAIS	17	1	0,6	16 786 €					100%	
SAINT-PAUL	15	5	9,7	0 €					100%	
SAINT-SAVIN					99%	4	0	0	100%	
SAINT-SEURIN-DE-CURSAC	4	1	5	0 €					100%	
SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE	7	6	17,9	0 €	5%	0	0	0	100%	
SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC					97%	0	0	0	100%	
SAUGON	2	0	0	728 €	100%	0	0	0	100%	
TOTAL SUR VOS SECTEURS	265	55	5,2	117 502 €	6%	9	513	10	99%	